



Compte rendu Réunion « règlements jeunes » 2009 2010 samedi 26 septembre

Présent: Bruno MOULIN, CTF 75.

Présent Commission Technique Filles : Stephane Lequellec et Julien Ghigliazza, encadrement selection

Présent Commission Technique Garçons :

Représentants des clubs :

Lequellec Stéphane **PHBA féminin**, Le Berre Olivier, **PHBA** -14 garçons, Fertier Laurent, **US Metro** -12 et -14, Devaux Pierre, **CSMF** -12 et -14 garçons, Borde JérémY, **CSMF** -14 filles, Gaultier Florence, **PUC** -12, Belizidia Nora, **PUC** -14 garçons, Le Noach Guy, **PUC** jeunes, Capliez Virginie, **PSC** -12 et -14 Filles, Frère Nicolas, **PSC** -12, Curot Vincent, **PHB18**, président, Coadic Yoan, **PHB18**, trésorier, Wong Sophie, **SF**, -14 mixte

Destinataires : CA CD75

Préalable d'organisation :

Pour pouvoir organiser cette réunion avec le maximum de participants un sondage Doodle a été mis en place. Celui-ci donnait le choix entre 2 dates, chacun votait pour sa préférence et la majorité des votants déterminait la date retenue. 15 votants, 8 pour le 26 septembre, 7 pour le 3 octobre : le 26 est donc retenu. Un mail de confirmation de la date est envoyé le 22 septembre. Donnée pittoresque : certains ont voté pour cette date, ne se sont pas présentés et ne se sont pas non plus excusés...

Déroulement de la réunion

Lieu le comité de Paris, à 10h.

Le CTF ouvre la réunion à 10h15, en présentant J. Ghigliazza aux personnes présentes ne le connaissant pas. Celui-ci vient renforcer l'encadrement de la sélection féminine. Vincent Chaumet étant parti dans le 95, il ne peut continuer sa mission au sein du comité.

Le CTF poursuit en distribuant à chacun une copie des règlements aménagés que nous allons suivre cette année en -12 et -14. Ceux-ci n'ayant pas été modifiés par rapport à l'année dernière, la lecture par chacun est superflue. Le CTF choisit donc d'exposer brièvement les raisons ayant amené au choix de ces règles. C'est suite à une étude de P. Person, celui-ci essayant de comprendre la baisse drastique du nombre de gardiens de but dans les différents collectifs et ce dès les -14ans. Il en est arrivé à faire une étude statistique du nombre de tirs à 6m « endurés » par les jeunes gardiens suite au type de défense demandé dans les règlements particuliers : plus de 50 par match. Il lui a donc semblé que cela est une piste pour expliquer la désaffection du poste pourtant si prisé en école et -12. En autorisant les défenses plus protectrices (0 – 6), on espère recréer des vocations. De plus, nos jeunes ne sont plus habitués à attaquer ce dispositif défensif et nous avons des problèmes quand nous les rencontrons.

Suite à ce préambule, plusieurs intervenants souhaitent prendre la parole pour contester la liberté du choix défensif. En effet, ils ont peur de se retrouver uniquement face à des défenses aplaties, peu intéressantes dans le développement technique du joueur. Cela se base sur l'expérience des années précédentes, où ce dispositif étant interdit on le retrouvait quand même chez certains collectifs. La réponse du CTF est la suivante : il est vrai que si dans un premier temps face à ces défenses, vos joueurs vont peiner, vous allez être obligé de travailler l'attaque de ce dispositif et très rapidement vous battrez ces équipes. Maintenant il faut accepter l'idée qu'en -14, et surtout en -12 la formation du joueur est plus importante que la victoire finale au championnat du collectif. En -14, cela peut commencer à être pris en compte pour les dossiers de qualification pour les championnats de France et les délayages régions, mais des joueurs bien formés amèneront de toute façon des bons résultats sur la durée. En gros, sacrifiez le court terme pour toucher les dividendes au moyen terme, voir au long terme.

Une question porte sur la connaissance des règles par les JA. Chaque club est sensé former ses JA. Du coup, chaque responsable arbitrage se doit de faire passer le message par rapport à ses règlements particuliers. Le CTF en profite pour demander à chaque technicien de faire remonter son vécu par rapport au comportement technique du coach adverse afin de déterminer au plus vite quelles sont les clubs à visiter au plus vite pour lui.

Une question porte sur l'utilité de la partie jouée à 5+1 par rapport aux autres. Le CTF rappelle que l'espace est l'une des dimensions que l'on peut faire varier pour faciliter ou compliquer une tâche d'apprentissage. C'est l'une des réponses à un dispositif 0 6 statique profitant de sa taille, avec plus d'espace à couvrir il sera moins efficace.

P. Devaux souhaite que l'on revienne sur le cas des -14 féminines qui ne savent toujours pas au 26 septembre où elles vont aller jouer. Le tour des clubs indique que seules 4 équipes vont être engagées. Il est donc impossible de monter un championnat -14 F sur Paris. Lors du CA du jeudi 24 septembre, la question a été abordée et les propositions de faire un championnat « mixte » (en mélangeant les équipes de filles avec la poule basse des garçons) ou -15 en incluant les 1995, n'ont pas paru envisageable par les clubs concernés. Aussi nous devons nous tourner vers un comité limitrophe. Le CSMF aurait souhaité le 92, mais des relations compliquées avec ce comité ne le font pas passé comme la priorité au sein du CA 75. Le 91

est écarté du fait que ce comité ne joue qu'en mixte en -14. On souhaite donc demander au 94, mais celui-ci étant LIFE il apparait souhaitable qu'une démarche préalable soit faite auprès de la Ligue Pifo. Le CA a délégué cette demande à son président de comité. Le CTF n'ayant pas plus d'informations, il invite les personnes concernées à poser la question directement à P. Rajau en lui écrivant un mail au comité.

Plusieurs questions sont posées sur les moyens d'informations sur les décisions prises par les BD et CA. Le CTF indique aux participants que chaque CA et chaque BD doit donner lieu à un compte rendu des débats. Il appartient à chaque club de les demander. Après des questions diverses, la réunion s'achève à 12h.